

KANATIR (Ponts)

L'immigré et l'engagement politique



Par Dr. Hamid Lechhab, Autriche hamid@mail.austria.com

Par engagement politique, nous entendons l'intérêt porté à ce qui se passe dans la cité, dans le sens grecque du terme. La cité est à prendre dans le sens large du terme; ça implique l'immeuble, le quartier, le village, la ville ou le pays où l'on vit !

Le mot politique est à comprendre dans le sens des décisions sociales, économiques, culturelles etc. qui devraient être prises dans l'intérêt des citoyens et citoyennes; ce que l'on désigne dans le langage courant par l'intérêt commun.

S'intéresser à la politique dans ce sens c'est le devoir de chaque citoyen, vu que l'intérêt public l'implique sur plus d'un plan : D'abord en tant que contribuable, qui verse des impôts directs et indirects, puis en tant que membre d'une communauté donnée, puisque il est concerné par les décisions qui se prennent en son nom là où il vit !

En tant que citoyen immigré, je dois être doublement concerné par la politique : d'une part pour comprendre comment fonctionne la communauté où je vis et d'autre part, parce que l'intégration sociale commence par l'intérêt porté aux choses qui se déroulent dans mon lieu de résidence, quoi que la vie moderne impose le mode de vie individualiste.

L'immigré est appelé à choisir une position active au sein de la politique qui se pratique dans son environnement, dans le cadre des possibilités qui lui sont offertes dans les systèmes démocratiques. Cette activité peut se dérouler sur plus d'un plan et suivant les intérêts existentiels de l'immigré. La palette des choix de cette activité est immense et elle peut aboutir à des résultats positifs, si l'intention est bonne.

L'expérience des immigrés engagés politiquement varie d'une personne à l'autre, d'une région à l'autre, d'un continent à l'autre et le dénominateur commun de ces expériences c'est qu'elles laissent à penser que la participation aux décisions concernant l'intérêt public ne peuvent pas se faire dans l'absence de l'immigré, citoyen extraordinaire d'une communauté donnée.

“ Les partis libéraux du centre, que ce soit de la gauche ou de la droite, restent les partis qui attirent le plus l'immigré ”

Dans des pays européens, comme la Hollande et la Belgique notamment, le nombre des politiciens responsables d'origines immigrées est en constante hausse. Des postes clés, leur sont confiés et les résultats de leur besogne n'est nullement inférieur à celui de leurs autres collègues. Au contraire: ils intègrent, dans leur méthode de travail et leur manière de prendre des décisions, des nouveaux éléments qui enrichissent la culture politique des pays d'accueil!

En France et peut être au Canada aussi, l'immigré s'intéressant à la politique est présent plus sur le plan de la commune que sur le plan régionale ou national. Par contre, dans les pays germanophones et scandinaves, la participation des immigrés dans la vie politique est encore très restreinte. La cause de ce phénomène étant lié avant tout à la culture politique de ces pays, qui

n'est pas encore assez ouverte sur la participation de l'immigré.

L'engagement politique de l'immigré implique, ou plutôt impose, le choix d'une certaine couleur politique, vu que la politique démocratique a ses couleurs aussi!

Le choix d'un parti politique est dicté avant tout par la nature des principes de ce parti. L'immigré engagé politiquement évite, par la force des choses, le choix d'un parti politique raciste ou extrêmement nationaliste, avec un sous fond raciste. Les partis libéraux du centre, que ce soit de la gauche ou de la droite, restent les partis qui attirent l'immigré. Les alternatifs, comme les verts ou les nouveaux communistes par exemple, ne sont pas encore tellement intéressants pour l'immigré, parce qu'ils ne représentent qu'un pourcentage assez limité sur l'échiquier politique.

Les partis politiques se sont rendu compte aussi de l'importance de l'immigré dans la vie publique et leurs stratégies d'intégrer les immigrés dans leurs rangs ne manquent pas d'imagination. Ce fait impose à l'immigré de voir derrière les façades des intentions affichées d'un parti politique quelconque, avant de s'engager.

Bref, quoique l'engagement politique de l'immigré est un devoir civique, le choix du parti est primordial. Le seul souci de ce choix se résume dans une équation sociopolitique simple : le but final de l'engagement pour les autres est avant tout, veiller à ce que l'intérêt commun soit préservé, que l'égalité et la justice dans la communauté soit assurées et que les faibles : malades, handicapés, gens âgées, enfants, pauvres etc. soient protégés, soutenus et aidés.

COMMUNIQUÉ

Le MICC reprend de la couleur



La ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles et députée d'Anjou, M^{me} Lise Thériault, accompagnée de sa nouvelle collaboratrice et adjointe parlementaire, M^{me} Yolande James, députée de Nelligan.

La députée Yolande James nommée adjointe parlementaire à l'Immigration et aux Communautés culturelles.

Le Conseil des ministres a nommé la députée de la circonscription électorale de Nelligan à l'Assemblée nationale, M^{me} Yolande James, au poste d'adjointe parlementaire à la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, M^{me} Lise Thériault.

Élue à l'élection partielle du 20 septembre 2004 et avocate de formation, M^{me} James est membre de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth, de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis, de la Commission spéciale d'étude sur le choix du site du futur Centre hospitalier de l'Université de Montréal ainsi que de la Commission des affaires sociales et de la

Commission de l'économie et du travail de l'Assemblée nationale.

« Je suis très heureuse de l'arrivée de M^{me} James au ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, a déclaré la ministre Thériault. Son engagement communautaire et politique, sa jeunesse et son dynamisme en font une collaboratrice exceptionnelle. »

M^{me} James a, quant à elle, souligné les objectifs et l'orientation stratégique du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles qui permettront une meilleure intégration des citoyens et la stimulation d'une offre d'immigration en fonction des besoins du Québec. « Je suis très fière de pouvoir participer à la réalisation des engagements pris par le gouvernement et je suis prête à relever les défis que me confiera la ministre », a ajouté M^{me} James.